Archives parlementaires

Adresse du conseil général de la commune de Montagne-du-bon-Air (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour avoir anéanti le tyran, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Montagne-du-bon-Air (Seine-et-Oise) félicitant la Convention pour avoir anéanti le tyran, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 518-519;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0518_0000_5

Fichier pdf généré le 09/07/2021

du peuple français; ils se rappelleront sans cesse la journée à jamais mémorable du 10 thermidor. Ils vous diront de rester à votre poste où le peuple vous a placés jusqu'à ce que vous jugiés qu'il est possible de vous remplacer sans danger pour la chose publique. Ils se souviendront que l'engouement et l'adulation pour des individus sont des sentiments indignes des républicains. Ils répèteront chaque jour : vivent la liberté, l'égalité, le gouvernement républicain, vive les représentants fidèles au peuple et à leurs devoirs ! Périssent les tirans et les traîtres ! (1).

BOYER (*commissaire nat. des armes*), BENOIT (*secrét. et juge*), F. PIOCHE (*ex-directeur g^al des relais militaires*), J. RIVET (*administrateur*), LADROMAYE (?) (*maire*), LAFOREST (*agent nat. du distr.*), CATELAN fils jeune (*présid.*), MONTAGNE (*vice-présid.*), BARROUILHET (*secrét.*) [et plus de 150 autres signatures].

q'

[*Les administrateurs composant le directoire du départ^t de la Marne, à la Conv.; Châlons, 12 therm. II*] (2)

De toutes les conspirations tramées contre l'unité et l'indivisibilité de la République, aucune sans doute ne fut plus scélérate que celle qui vient d'être découverte, puisqu'elle était ourdie par des monstres qui abusaient de la confiance du peuple. Encore une fois, montagne sainte, grâces te soient rendues ! Tu viens de sauver la patrie, par l'exécution bien méritée des Brissotins qui voulaient la perdre; les projets infâmes de ces conspirateurs étaient ramifiés avec tous les tirans contre lesquels nous livrons des combats à mort. La montagne s'est levée; son mouvement terrible a été comme l'irruption d'un volcan, et elle a fait disparaître pour toujours du sol de la liberté l'hipocrite Cromwel et tous ses frères rouges.

Oui, législateurs, il n'est aucun Français ami de la patrie, qui ne vous doive la liberté pour laquelle il combat depuis cinq ans. Eh ! Qui pourrait douter encore de l'affermissement de la République, après tant de victoires remportées sur nos cruels ennemis, sous telle forme qu'ils se soient montrés ! La liberté, par ce nouveau triomphe, est établie sur des bases immuables; il ne vous reste plus, pour consolider notre bonheur, que de rester à votre poste aussi longtems qu'il existera sur la terre des traîtres que votre imperturbable courage saura exterminer, et des hommes égarés que vos vertus républicaines rappelleront à la douce fraternité et à l'égalité. Signé à la minute, JOSSE, SAYART, DEPAQUIT, CARRÉ et LANGESIN, administrateurs. Pour ampliation, DEPAQUIT (*présid.*), MATZ (*pour le secrét.-g^al*).

(1) Ce dernier paragraphe, ainsi que les 2 premiers du texte sont accompagnés de la mention marginale : à insérer. Des crochets ont été placés au début et à la fin de l'incidente : « jusqu'à ce que vous jugiés qu'il est possible de vous remplacer sans danger pour la chose publique ».

(2) C 313, pl. 1249, p. 53; Mentionné par *B^in*, 1^er fruct. (1^er suppl^t); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 481; *J.FR.*, n° 687; *J. Sablier*, n° 1496.

r'

[*Les administrateurs du distr. de Dun-sur-Loir*(1), *à la Conv.; Dun-sur-Loir, 19 therm. II*] (2)

Législateurs,

Elle est donc encore une fois sauvée, notre chère patrie, dont la ruine étoit méditée par de vils conspirateurs ! Elle est aussi sauvée, cette précieuse liberté, que de nouveaux tyrans vouloient nous ravir !

Grâces vous soient rendues, sauveurs de la patrie ! C'est votre œil surveillant qui a pénétré les ténébreux complots de ces nouveaux Catilina. C'est par votre courage et votre justice que leurs têtes criminelles sont tombées sous le glaive de la loi.

Continuez, législateurs, à purger le sol de la liberté des monstres, amis de la tyrannie. Frappez les têtes coupables, et prenez des mesures répressives contre les malveillans.

Pour nous, dont les regards sont constamment fixés sur la Convention, fidèles à notre poste, nous saurons mourir, s'il le faut, pour l'unité et l'indivisibilité de la République.

NAVIER, FOUSSET (*agent nat.*), DAZARD, CAROUGEAU, POIRIER, FORAXCELLE aîné (*secrét.*).

s'

[*Le conseil g^al de la comm. de Montagne-du-bon-Air*(3), *à la Conv.; s.d.*] (4)

Représentans du peuple,

De tous les monstres que la nature a produit, le plus hideux et le plus dangereux est le tiran.

Un de ces monstres, dont la plume se refuse de retracer le nom, a habité parmi vous, et s'est assi sur la montagne sacrée. Il y a habité trop longtems pour le malheur du peuple, mais, grâce à l'énergie et à la sollicitude de ses vrais représentans, le tiran est rentrée dans le néant aussi-tôt que sa tête hydeuse, qu'il avoit sçu cacher parmis les fleurs, a voulu paroître au milieu des hommes libres.

Le conseil général de la commune de Montagne-bon-Air (ci-devant Saint-Germain-en-Laye) vous en félicite, par mon organne, en vous assurant que le cavalier jacobin, que l'on est venu pour vous présenter en son nom le 21, approche des frontières.

Le rapport sur nos victoires, ainsi que l'affaire de Fouquet-Tinville (*sic*), ont tant occupé l'assemblée qu'il a été privé de son admission à votre barre. Il brûle de se mesurer avec l'en-

(1) Ci-devant Chateaudun, Eure-et-Loir.

(2) C 313, pl. 1249, p. 52; Mentionné par *B^in*, 1^er fruct. (1^er suppl^t).

(3) Seine-et-Oise.

(4) C 313, pl. 1249, p. 50; *J. Sablier*, n° 1496 (le journal ajoute que plusieurs citoyens de la commune de Montagne-du-bon-Air présentent des réclamations relatives à la loi sur les rentes viagères, qui sont renvoyées au comité des finances). Mentionné par *B^in*, 1^er fruct. (1^er suppl^t).

Persée creative commons

nemi, si les esclaves ne fuyent pas devant les hommes libres.

Ce brave homme, assez heureux pour pouvoir donner ses bras à la patrie, n'auroit pas voulu partir sans avoir contemplé de ses yeux le sénat français. Cet image imposant de la majesté du peuple l'auroit suivi jusque dans les combats, mais l'ordre de route étoit donné, il a fallut partir. Vive la République !

BAUDIN

t'

[*La sté popul. de la comm. du Puy* (1), *à la Conv.; Le Puy, 16 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

Grâces en soient rendues à la divinité tutélaire et toute-puissante des peuples libres ! Grâces soient rendues à ces vertueux amis du peuple, dont l'austère autant qu'utile surveillance déjoue tous les complots liberticides en pénétrant l'affreux séjour où le crime les prépare ! Grâces aussi vous soient rendues, à vous, deffenseurs intrépides de la République, qui, sans cesse occupés d'en fixer les destinées sur les débris de toutes les factions, lui garantissez des triomphes, en foudroyant les conspirateurs qui voudroient la perdre, au même instant qu'ils vous sont dévoilés !

Citoyens représentans, la société populaire vous fait cette adresse pour féliciter la Convention, pour se réjouir avec elle de la chute éclattante des têtes coupables des nouveaux et infâmes Cronwell, dont la criminelle ambition, masquée par des dehors trompeurs d'amour de la patrie et de la liberté, n'égaroit le peuple, ne cherchoit à surprendre sa confiance que pour lui ravir et patrie et liberté.

Les crimes contre-révolutionnaires des Robespierre, Couthon, Saint-Just et autres scélérats leurs complices, sont donc encore une nouvelle preuve que l'expérience est sans leçon pour les âmes viles des égoïstes ambitieux, pour qui l'intérêt personnel est tout, et l'intérêt général n'est rien.

Mais, à côté de cette triste vérité, si nous plaçons l'indignation que nous fait éprouver le spectacle déchirant des passions étrangères à l'amour sacré de la patrie et de l'égalité, du moins est-il bien consolant, pour nous, d'être assurés que, forte de l'énergie révolutionnaire d'un peuple puissant, la République française, bravant tous les orages, triomphera de tous les efforts que fait le crime pour la renverser et la royaliser.

Pitt, infâme Pitt, et vous tous, complices de ses forfaits, traîtres et rois, en remarquant quel fut, jusqu'à ce jour, l'inutile effort de votre or corrupteur, renoncez, renoncez désormais au fol espoir d'enchaîner la victoire au char de la tyrannie, à l'aide de moyens aussi lâches que vos âmes sont atroces : vaincus et foudroyés à Paris, avec la même impétuosité que le furent à Toulon, Dunkerque, Ostende et le[s] plaines de Fleurus, les instruments aveugles de vos aristocrates fureurs. Songez que, si votre or trouve encore un accès facile dans les perfides cœurs de quelques traîtres à leur patrie et [à] la vertu, songez, disons-nous, que vos efforts, en redoublant l'énergie d'un peuple qui veut être libre, son infatiguable surveillance, prépare à tous vos soudoyés dans l'intérieur des défaites aussi éclattantes que le sont les victoires que remportent les bayonnettes républicaines sur les esclaves qu'a vomis le despotisme sur tous les points de nos frontières.

Et vous, représentants du peuple, continuez à ébranler les fondements des thrônes qui écrasent la terre et les peuples, et précipités enfin leur chute. Et qu'attendrions-nous pour aller frapper à mort l'âme de la coalition royaliste qui nous combat, pour aller porter le fer et la flamme jusques dans le cabinet britanique, cet attelier de tous les crimes ?

Représentans, nous abandonnons à votre sagesse le résultat de nos vœux.

Nous ne terminerons pas sans que nos frères composant la comune et la garde nationale de Paris trouve ici l'expression des sentiments d'estime et d'amitié qui nous unissent à eux depuis longtems; mais sentiments qui viennent d'acquérir une activité nouvelle, depuis que nous avons appris qu'après s'être garantis des pièges que voulut tendre la perfidie à leur patriotisme, ils ont tout à coup conjuré l'orage effrayant dont fut menacée la représentation nationalle dans la nuit du 9 au 10, nuit qui mérite d'être considérée comme la rivale de celle du 14 juillet 1789.

Quand à nous, représentans, si les distances nous enlèvent le mérite de seconder, lors des époques révolutionnaires, les efforts patriotiques de nos frères de Paris, du moins auronsnous constamment celui d'avoir pour point unique de railliement (*sic*) le sein de la Convention, quels que soient les événements que traîne après soi la guerre à mort que la vertu du peuple françois fait aux crimes de l'étranger. Croyez également qu'amis inaltérables de l'égalité et de la liberté, nous ne cesserons de surveiller les intriguants et les traîtres, et de faire des efforts pour grossir le nombre des amis de la patrie, en répandant l'instruction et en propageant les principes révolutionnaires qui doivent enfin procurer aux peuples le bonheur avec la liberté.

[Suivent 52 noms de signataires, sans indication de fonctions].

(1) Haute-Loire.

(2) C 316, pl. 1266, p. 31; D'après *J. Sablier*, (n° 1496), la sté popul. du Puy aurait envoyé une députation à la Convention. Mentionné par *B^in*, 1^er fruct. (1^er suppl^t); J.Fr., n° 687.

u'

[*La sté popul. de la comm. de Verrières* (1), *à la Conv.; s.d.*] (2)

Pétition de félicitation présentée à la Convention nationale.

(1) District de Versailles, Seine-et-Oise.

(2) C 316, pl. 1266, p. 34. Mentionné par *B^in*, 1^er fruct. (1^er suppl^t).